



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

20 juillet 2021

Résultats de l'enquête de juillet 2021 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Les critères d'octroi sont globalement inchangés après un durcissement net significatif en 2020
- La demande de prêts des entreprises a été soutenue par la FBCF
- Les conditions d'octroi du crédit bancaire reflètent le soutien continu des autorités monétaires, budgétaires et de surveillance prudentielle

Selon l'enquête de juillet 2021 sur la distribution du crédit bancaire, au deuxième trimestre 2021, les [critères d'octroi – c'est-à-dire les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – sont demeurés globalement inchangés pour les prêts ou lignes de crédit aux entreprises](#) (pourcentage net de banques ressortant à – 1 %, cf. graphique 1). Les critères d'octroi ont également été globalement stables en termes nets pour les [prêts au logement consentis aux ménages](#) (pourcentage net de – 1 %) et pour les [crédits à la consommation et autres prêts aux ménages](#) (pourcentage net de 0 %). Ces évolutions font suite à un durcissement net significatif des critères d'attribution des prêts aux entreprises et aux ménages observé en 2020 et à un léger durcissement net observé pour les entreprises au premier trimestre 2021. Elles reflètent l'amélioration globale de l'économie de la zone euro avec la levée des mesures d'endiguement et le soutien continu apporté par les autorités monétaires, budgétaires et de surveillance prudentielle. Le durcissement net significatif observé antérieurement, induit principalement par la perception des risques associée à un accroissement des risques de crédit, s'est atténué pour les différentes catégories de prêts : pour les prêts aux entreprises, il n'y a pas eu de nouvelle évolution de la perception des risques, tandis que le précédent durcissement net de la perception des risques a fait place à un léger assouplissement net pour les prêts au logement. La concurrence des autres banques a également exercé un effet

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

d'assouplissement net limité sur les critères d'octroi. Le coût de financement des banques et leur situation bilancielle ont essentiellement eu un effet neutre sur les critères d'octroi, reflétant les ratios de fonds propres solides des banques et leurs coûts de financement favorables. Pour le troisième trimestre 2021, les banques s'attendent à un léger durcissement des critères d'octroi pour les prêts aux entreprises et au maintien d'une situation globalement inchangée pour les ménages.

Les [modalités et conditions générales pratiquées par les banques](#) – correspondant aux modalités et conditions effectives convenues dans les contrats de prêt – se sont assouplies, dans l'ensemble, pour les prêts aux entreprises et aux ménages au deuxième trimestre 2021. Cette évolution s'explique principalement par un resserrement des marges sur les crédits standard. Dans le même temps, les banques ont fait état de marges globalement inchangées ou plus importantes pour les prêts plus risqués en termes nets.

Les banques ont fait état, dans l'ensemble, d'un léger accroissement de la [demande de prêts ou des tirages sur les lignes de crédit des entreprises](#) au deuxième trimestre 2021 (cf. graphique 2). Pour la première fois depuis le troisième trimestre 2019, les besoins de financement des entreprises au titre de la FBCF ont contribué positivement à la demande de prêts, ce qui laisse penser que les entreprises pourraient être désormais moins réticentes à investir. En revanche, leurs besoins de financement du fonds de roulement (BFR) sont demeurés inchangés en raison des coussins de liquidité dont disposent les entreprises et du redressement probable de leurs rentrées compte tenu de l'amélioration de la situation économique. Les banques ont fait état d'une forte augmentation nette de la [demande de prêts au logement](#) au deuxième trimestre 2021. Le renforcement de la confiance des consommateurs, les perspectives favorables du marché de l'immobilier et le bas niveau général des taux d'intérêt sont autant d'éléments qui ont contribué à un accroissement net de la demande. S'agissant des [crédits à la consommation et autres prêts aux ménages](#), la demande de prêts a également augmenté en termes nets, en grande partie sous l'effet du renforcement de la confiance des consommateurs et de l'augmentation des dépenses en biens durables. Pour le troisième trimestre 2021, les banques s'attendent à une nouvelle augmentation de la demande nette de prêts des entreprises et des ménages.

D'après les banques interrogées, l'accès des banques de la zone euro au financement de détail et au refinancement interbancaire a continué de s'améliorer au deuxième trimestre 2021. Les banques ont déclaré que leurs ratios de prêts non performants (NPL) ont eu un effet de durcissement net modéré sur leurs critères d'attribution des prêts aux entreprises et une incidence globalement neutre sur les critères d'attribution des prêts aux ménages au premier semestre 2021. En outre, les banques ont fait état d'un durcissement net modéré des critères d'attribution des prêts aux entreprises pour les principaux secteurs économiques au premier semestre 2021, reflétant un durcissement net modéré des critères d'octroi pour les prêts à l'ensemble des entreprises au premier trimestre et de critères d'octroi

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

globalement inchangés au deuxième trimestre. Les banques de la zone euro ont également rapporté un accroissement net de la demande de prêts ou de lignes de crédit pour la plupart des secteurs économiques. Enfin, les banques de la zone euro ont indiqué que les garanties d'État liées aux coronavirus (COVID-19) ont continué de soutenir les conditions de crédit pratiquées par les banques pour les prêts aux entreprises, tandis que la demande de prêts assortis de garanties a diminué en termes nets au premier semestre 2021.

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro, qui est réalisée quatre fois par an, a été mise au point par l'Eurosystème afin de mieux comprendre le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête de juillet 2021 portent, sauf indication contraire, sur les évolutions observées au deuxième trimestre 2021 et sur les changements attendus au troisième trimestre 2021. La campagne de juillet 2021 a été réalisée du 14 au 29 juin 2021. Au total, 142 banques ont été interrogées pour cette enquête, avec un taux de réponse de 100 %.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Silvia Margiocco, au :
+49 69 1344 6619.**

Notes :

- Un [rapport correspondant à cette campagne d'enquête](#) est disponible sur le site Internet de la BCE. Une copie du questionnaire, un glossaire des termes utilisés dans l'enquête et un guide utilisateur, accompagnés d'informations relatives aux séries de l'enquête, peuvent également être consultés sur cette page Internet.
- Les **séries relatives à la zone euro et les séries nationales** sont disponibles dans le [Statistical Data Warehouse](#) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Les [résultats nationaux](#), publiés par les différentes banques centrales nationales, peuvent être obtenus sur le site Internet de la BCE.
- **Pour des informations plus détaillées** concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler–Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « [The euro area bank lending survey](#) », Occasional Paper Series, n° 179, BCE, 2016.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

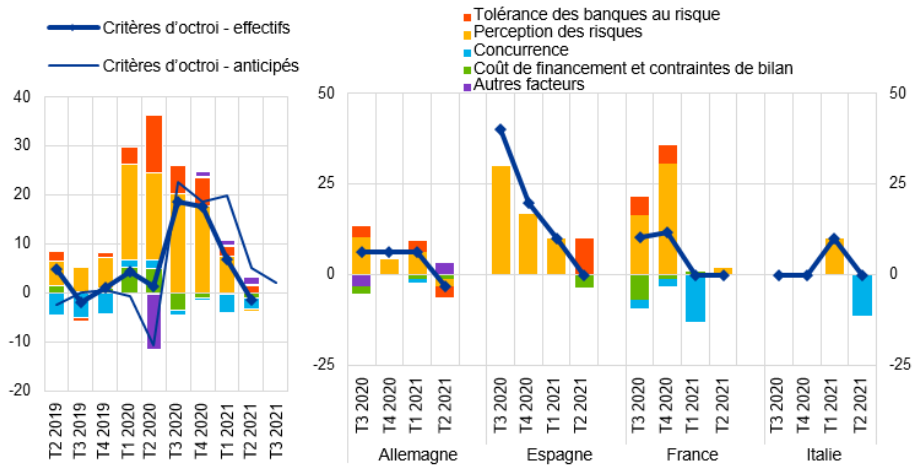
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 1

Modifications des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi et facteurs contributifs)



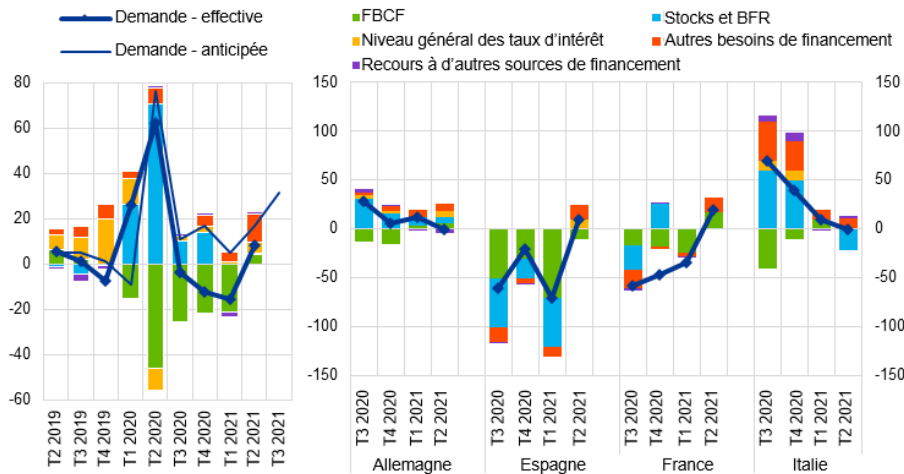
Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « durcissement important » et « léger durcissement » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « léger assouplissement » et « assouplissement important ».

Graphique 2

Modifications de la demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un accroissement de la demande et facteurs contributifs)



Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets pour les questions portant sur la demande sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « augmentation importante » et « légère augmentation » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « légère diminution » et « diminution importante ».

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France